Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-213502586-20251216-541_16122025-DE

delib 541-16122025

Département d'Ille et Vilaine
Arrondissement de Saint Malo
Canton de Combourg
COMMUNE DE SAINT BRIEUC DES IFFS – 35630

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL du Mardi 16 Décembre 2025 à 19h30

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de présents : 9
Nombre de votants : 10
Nombre d'absents excusés : 1
Nombre d'absents non excusés : 1

Date de la convocation : 08/12/2025
Date de la publication : 09/12/2025
Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : 18/12/2025

PRESENTS : M. COUET Rémi – Mme FERCHAT Marie-Françoise – M. MILLET Serge – M. HAMON Emmanuel – Mme LOUAPRE Michèle – M. GUILBERT Pierre-Olivier – Mme FROGER Pierrette – Mme LE MER Anne – M. LE LIEVRE DE LA MORINIERE Bernard
ABSENTS EXCUSÉS : Mme BLAIRE Martine ***(a donné pouvoir à M. HAMON Emmanuel)***
ABSENTS NON EXCUSÉS : Mme DEPORTES Émilie
SECRETAIRE : Mme FROGER Pierrette

2. ABONNEMENT 2026 À LA REVUE « LA VIE COMMUNALE »

Madame Pierrette FROGER, conseillère municipale, rappelle que depuis de nombreuses années la commune est abonnée à la revue « La Vie Communale ».
Cet abonnement comprend la réception d'une revue mensuelle, des courriels d'informations et d'actualités bimensuelles, l'accès à une base de données en ligne et une aide personnalisée dans les recherches documentaires.
Cette revue a une utilité pour le secrétariat mais aussi pour les élus.

Le montant de l'abonnement annuel s'élève à **151.10 € TTC** pour l'année 2026. *(143.70 € en 2025)*

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :
- DECIDE de renouveler l'abonnement à la revue « La Vie Communale » en 2026 pour un montant de 151.10 € TTC.

Le Maire,
Rémi COUET

La secrétaire de séance,
Pierrette FROGER

MAIRIE DE SAINT-BRIEUC-des-IFFS
35 Ille-et-Vilaine